

Relevé de conclusions

Entre, d'une part :

La Société Thales, dont le siège social est situé au 45 rue de Villiers à Neuilly-sur-Seine (92526), représentée par Monsieur Yves BAROU, Directeur des Ressources Humaines

Et, d'autre part,

Les Organisations syndicales :

CFDT, représentée par Monsieur Didier GLADIEU
CFE-CGC, représentée par Monsieur Hervé TAUSKY
CFTC, représentée par Madame Véronique MICHAUT
CGT, représentée par Monsieur Laurent TROMBINI
FO, représentée par Monsieur Dominique ALLO

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1

Dans le cadre des discussions menées au niveau du Groupe sur la politique salariale, il a été décidé de mettre en place, en vue d'améliorer le salaire net de tous les salariés du Groupe, la mesure suivante :

- Baisse de cotisation du régime frais de santé de chaque salariés de 14,42 euros nets arrondis à 15 euros nets par mois.
- Cette mesure se traduit donc par le transfert de 0,5 % (environ 0,52 %) de la cotisation salarié du régime frais de santé, vers la cotisation employeur. Le taux de cotisation employeur de ce régime passera ainsi de 1,345 % à 1,845 % (environ 1,865 %) du plafond mensuel de la Sécurité sociale, applicable à l'ensemble des salariés.

Cette mesure s'appliquera mensuellement dès la paye du mois d'avril avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010. Un avenant à l'accord sur les « Dispositions sociales » sera établi. A cet effet, les parties conviennent de se revoir en septembre afin d'examiner la clé de répartition des cotisations (employeur/salariés) du régime frais de santé.

ARTICLE 2

Il sera réalisé au sein de chaque société du groupe un bilan comparé des rémunérations Paris/Province par catégorie professionnelle et par niveau afin d'ouvrir une discussion sur cette question en mai 2010.

ARTICLE 3

Dans le cadre de cette résolution, il a été admis d'examiner les mécanismes concernant la détermination de la participation et de l'intéressement. Cette discussion sera ouverte en mai 2010.

ARTICLE 4

Conformément aux engagements pris dans le cadre de la négociation européenne «talk », un audit de la campagne des EAA 2010 sera réalisé.